

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Quand le ministre a-t-il l'intention d'imposer cette taxe postale? Combien nous coûtera-t-elle?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, j'ai répondu précisément à cette question ce matin devant un comité parlementaire. Il est évident que les prévisions budgétaires présentées par le ministre des Finances ont trait aux quatre prochaines années et que, par conséquent, ce qu'il faut avoir à l'esprit c'est que, indépendamment de la création d'une société de la Couronne, le ministère des Postes devra, au cours de l'année 1981, augmenter les tarifs postaux. Ce n'est pas là quelque chose de nouveau. Cela a été dit à plusieurs reprises. Mon prédécesseur, l'ancien ministre des Postes, le député de Vancouver-Sud, a lui-même avoué, ce matin, qu'à l'époque où il était ministre des Postes il préparait une augmentation des tarifs postaux, qui n'a pu être mise en vigueur à cause du changement de gouvernement. De plus après deux ans de non-augmentation des tarifs postaux, il sera tout à fait naturel qu'en 1981 il y ait une augmentation.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET POUR LES PAUVRES ET LES PERSONNES ÂGÉES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné les répercussions du budget sur les personnes âgées et celles à revenu fixe, le ministre a-t-il examiné le contenu du budget en en tenant compte? Par exemple, près de 40 p. 100 des \$35 d'augmentation prévue pour le supplément de revenu garanti seront absorbés par les hausses du coût du mazout dans les mois à venir. Le ministre a-t-il examiné les répercussions du budget pour les pauvres et les personnes âgées? Lorsqu'on finit de lire l'exposé budgétaire du ministre, on constate que tout ce qu'il fait, c'est de faire porter le fardeau par les pauvres et les vieillards.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, à mon avis, l'analyse du député est absolument erronée. S'il examine le budget, il verra qu'on y a clairement inclus la notion d'indexation des programmes sociaux au plein coût de la vie, comme nous l'avons toujours fait, et ce, en priorité. Il est clair que le ministre des Finances a décidé d'agir le plus fermement possible pour redresser l'économie afin d'augmenter la croissance et la productivité. Ces coûts additionnels seront compensés par une indexation automatique, et ce que l'honorable député vient de suggérer est faux, et va à l'encontre du budget que son gouvernement lui-même a proposé au mois de décembre dernier.

[Traduction]

M. McGrath: Madame le Président, je maintiens ce que j'ai dit. Les pauvres et les personnes âgées vont connaître cet hiver les difficultés dont j'ai parlé. Étant donné que la note d'énergie et d'alimentation des pauvres et des vieillards ne cesse d'augmenter—autrement dit, elle est disproportionnée—et que l'in-

Questions orales

dice des prix à la consommation sert d'étalon à l'indexation, le ministre compte-t-il examiner cet indice pour voir s'il correspond aux frais disproportionnés que subissent les pauvres, les vieillards et les personnes à revenu fixe pour acheter leurs denrées alimentaires et leur mazout? Dans ce cas, a-t-elle l'intention de le modifier?

Mme Bégin: Madame le Président, je reviens tout juste d'une mission de documentation dans quelques pays d'Europe et j'aurais souhaité que mon collègue puisse en faire partie également. Il aurait constaté, dans les entretiens que nous avons eus—et je pense notamment à la Suède—que même si le gouvernement de ce pays, comme bien d'autres, a décidé de supprimer le prix du pétrole et de l'énergie de l'indice des prix à la consommation, à partir duquel sont déterminées les pensions des personnes âgées, nous avons pour notre part refusé d'adopter une telle méthode. Nous continuerons à nous appuyer sur l'ensemble de l'indice des prix à la consommation pour veiller à ce que, malgré les hausses pénibles que connaissent certains éléments de cet indice, nos personnes âgées et celles qui dépendent de programmes sociaux, y compris les familles, soient pleinement protégées.

* * *

● (1440)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INCIDENCE DE LA DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle est en quelque sorte liée à celle que mon collègue a posée. Le ministre parle d'un rétablissement économique qui se produirait dans le deuxième trimestre de l'année prochaine et de l'expansion industrielle qu'il espère par suite de ses initiatives budgétaires.

Le ministre convient-il que l'affaiblissement du pouvoir d'achat résultant de l'augmentation des coûts dans tous les grands secteurs des dépenses de consommation ne peut avoir d'autre conséquence que de faire régresser le secteur manufacturier, d'accroître le chômage, de réduire les recettes fiscales du gouvernement fédéral et, en dernière analyse, d'entraîner un déficit encore plus important? Qu'a fait le gouvernement pour inverser la tendance qui découle automatiquement des coûts croissants imposés aux gens dans les principaux secteurs, cette tendance qui entraîne l'économie dans un cercle vicieux?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): En ce qui concerne le premier point, le député veut savoir ce que le gouvernement a essayé de faire pour soutenir l'économie. Le député devrait comprendre qu'à l'heure actuelle, le déficit est de 14.2 milliards de dollars, montant que nous injectons dans l'économie pour la soutenir et pour stimuler l'activité.

Le député de ce parti voudrait que nous allions plus loin dans cette voie, que nous augmentions le déficit pour pouvoir entreprendre le genre de projets énumérés. Hier, le député de Saint-Jean-Ouest a consacré une grande partie de son discours à dénoncer le budget parce que le déficit, selon lui, serait trop élevé. J'estime, pour ma part, que le déficit est adapté à la faiblesse actuelle de l'économie et que toute tentative visant à l'augmenter irait à l'encontre de l'objectif visé. Voilà, d'une façon générale, la position du gouvernement.